

RAPPORT D'ACTIVITES 2016

ASBL SAPASEP

Siège social : Z.A. rue des Linottes, 6 – 5100 NANINNE
Tél. : 081/58.53.44 – Fax. : 081/40.06.02



Avec le soutien de :



Wallonie

AViQ
Agence pour une Vie de Qualité
Familles Santé Handicap

Loterie Nationale
créateur de chances 6



Adeps
FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Wallonie

syneco
Centre d'expertise
en économie sociale et solidaire

ENGIE



Ligue Belge de la
Sclérose en Plaques
Communauté Française ASBL

SOMMAIRE

1. Le mot de la Présidente	p 3
2. vers des services polyvalents	p 4
3. Les activités individuelles de l'année	p 6
4. Analyse du bilan d'activités « LOGEMENT »	p 7
5. Les activités communautaires de SAPASEP	p 9
6. Partenariat avec les services AVJ	p 14
7. Equipe et formation du personnel	p 14
8. Une collaboration avec la Ligue de la Sclérose en Plaques	p 18
9. Participation aux collectifs de travail (Chronic Care)	p 18
10. Les projets 2017	p 21
11. Le résultat financier 2016 - budgets 2017	p 24

1. LE MOT DE LA PRESIDENTE

Mesdames, Messieurs,

En ces temps où l'actualité est souvent signe de pessimisme, découragement, manque d'entrain et d'espoir dans le futur, ce rapport d'activités est une véritable source d'optimisme et foi dans l'avenir.

Durant cette année, l'équipe Sapasep a relevé de nombreux défis avec succès. L'équipe a dû et doit encore faire face aux changements voulus par la sixième réforme de l'Etat et cela tant au Fédéral qu'en Région wallonne. Les changements en interne ont dû aussi être intégrés.

Que chaque travailleur soit ici remercié à sa juste valeur pour la disponibilité et le travail accompli.

La notion de proximité, de rencontre sur le terrain est primordiale quant il s'agit d'aménager son logement ou son cadre de vie. C'est ainsi que chaque visite, chaque projet a été mené avec la volonté affirmée d'améliorer l'indépendance fonctionnelle et l'autonomie des personnes atteintes de SEP et de leur entourage. Sapasep, dans ses différentes facettes, sait insuffler l'envie d'avancer, de bouger, se dépasser, prendre plaisir malgré la sclérose en plaques.

Il me paraît fondamental de remercier la Ligue, Communauté Française, pour son appui indéfectible qu'il soit financier ou autre, et sa collaboration efficace avec Sapasep.

Merci à la comptabilité, aux services généraux, aux travailleurs sociaux pour toute cette énergie !

S'il est vrai que pour l'instant, nous semblons traverser une zone de turbulences, il faut faire nôtre la phrase de Peter Druker « Le plus grand danger, dans les moments de turbulences, ce n'est pas la turbulence, c'est d'agir avec la logique d'hier »

Je suis convaincue que tous ensemble nous créerons notre logique d'aujourd'hui et de demain pour faire avancer notre belle institution .

Patricia MILARD-GILLARD- présidente de SAPASEP

2. VERS DES SERVICES POLYVALENTS

L'accompagnement est une démarche qui a déjà occasionné de nombreux débats et réflexions pour répondre au mieux aux besoins d'une population. Les services d'accompagnement vont connaître une réforme qui s'inscrira prochainement dans de nouveaux décrets. La participation de la personne en situation de handicap dans son milieu de vie est certainement un des grands enjeux de demain. Quelle place la société réservera demain aux personnes parfois différentes, parfois fragilisées, parfois abîmées par les événements de la vie ?

Etre atteint de la sclérose en plaques permet encore plus aujourd'hui de repenser des projets de vie et de (re)prendre une place dans ses cercles familiaux, sociaux et professionnels. Les besoins des personnes atteintes de la sclérose en plaques évoluent également. On fait le constat que l'indépendance reste une de leurs priorités, ce qui explique certainement que les aménagements du lieu de vie représentent les demandes prioritaires. Vient ensuite la mobilité, qui se décline également sous de nouvelles formes d'aide, comme ces systèmes électroniques qui stimulent les muscles de la marche et rend le déplacement plus efficace et plus sécurisant. Enfin, l'emploi devient de plus en plus un enjeu déterminant dans le maintien de l'indépendance et dans le bien-être.

SAPASEP s'inscrit pleinement dans une diversité de l'offre de ses services en fonction de ces nouveaux profils de personnes, que le monde médical n'appelle plus systématiquement « patient » mais bien « actient » (merci à Larousse et Robert de penser à inscrire ce nouveau nom dans les prochaines éditions des dictionnaires). Les services doivent devenir plus mobiles, loin de certitudes et de positions fermes. Les accompagnants vont devoir également évoluer vers de nouvelles pratiques, telles que le « jobcoaching » ou la « movethérapie »...

En 2017, une enquête sera menée vers ce public que l'on connaît bien et que l'on doit connaître encore mieux. Les résultats de cette enquête nous apporteront certainement de nouveaux enseignements, des ajustements, voire de nouvelles orientations. Les équipes SAPASEP et LBSP ont au fil du temps développé des stratégies et le feront certainement encore demain. La force de ces équipes est certainement d'être au plus proche de sa population et de tisser des liens. Ces liens qui aujourd'hui sont de plus en plus importants et ne peuvent se remplacer uniquement par les nouveaux réseaux virtuels.

Le traitement de la sclérose en plaques devient de plus en plus prometteur, même si la guérison n'est annoncée par aucun chercheur. Les situations de handicap sont aussi différentes. La sclérose en plaques devient pour certains plus complexe à définir et les proches ont du mal à cerner le vécu de ces personnes atteintes de maux parfois invisibles. Les besoins liés à des situations d'handicap de personnes atteintes de sclérose en plaques risquent

de se modifier et de diminuer. SAPASEP va probablement étoffer son offre de service, mais aussi s'ouvrir à d'autres personnes atteintes de maladies chroniques, dont les besoins sont similaires. Cette ouverture s'opère déjà depuis plusieurs années par les activités communautaires, comme les bancs d'essai mais aussi les études d'aménagement de logements. Cette évolution se fait progressivement, mais amènera SAPASEP à redéfinir son offre de service spécifique.

Merci à chacun de croire dans ce projet d'une société plus inclusive, confiante dans la différence des uns et des autres et surtout dans ses complémentarités.

Marc DUFOUR – directeur du service d'accompagnement.

3. LES ACTIVITES INDIVIDUELLES DE L'ANNEE

PROPORTION D'AFFILIES BENEFICIANT DU SERVICE SAPASEP																		
	2011			2012			2013			2014			2015			2016		
BRABANT WALLON	214	31	14%	216	33	15%	218	30	14%	222	36	16%	219	29	13%	226	26	12%
BRUXELLES	321	44	14%	327	43	13%	331	24	7%	353	49	14%	346	45	13%	340	41	12%
HAINAUT	675	132	20%	683	31	20%	668	122	18%	698	125	18%	710	139	20%	716	129	18%
LIEGE	535	72	13%	558	81	15%	584	87	15%	622	108	17%	617	115	19%	611	85	14%
Luxembourg	224	38	17%	223	26	12%	226	32	14%	234	34	15%	223	52	23%	219	38	17%
NAMUR	297	56	19%	305	57	19%	308	53	17%	314	61	19%	301	46	15%	304	47	15%
	2266	373	16%	2292	371	16%	2335	348	15%	2443	413	17%	2416	426	18%	2416	366	15%
nombre de visites		556		536			499			672			654			655		
		nbr d'affiliés LBSP																
		nombre de bénéficiaires SAPASEP																
		proportions de bénéficiaires SAPASEP/LBSP																

En 2016, **366** personnes ont bénéficié du **service individuel** et à domicile pour l'aménagement du logement et pour l'acquisition d'aide matérielle, dont **55 personnes conventionnées avec l'AWIPH**. **78** personnes ont été inscrites dans les activités MOVE.

655 visites ont été réalisées, dont **39** au Centre de Rencontre de Naninne.

- 366 personnes, soit 15 % de la population "LBSP", ont fait appel au service d'accompagnement SAPASEP
- ...ce qui représente une diminution de la population par rapport à 2015
- les demandes sont plus importantes au niveau des provinces du Hainaut et de Liège
- l'objet des demandes est pour 57% en lien avec le "logement" et 43 % concernent l'aide matérielle
- les besoins prioritaires des bénéficiaires faisant l'objet d'une demande sont :
 - l'utilisation de la salle de bains, chambre, cuisine 33%
 - les aides techniques pour les gestes quotidiens 18%
 - les aides aux déplacements 12%
 - l'accès aux étages 6%
 - les aides aux transferts 4%
 - la prévention 3%

En 2016, SAPASEP a géré ces demandes avec un effectif réduit au niveau du personnel ergo de l'ordre d'1/2 tps.

5. LES ACTIVITES COMMUNAUTAIRES DE SAPASEP

Le service d'accompagnement SAPASEP a organisé en 2016 diverses activités communautaires...

A. BANC D'ESSAI - RENCONTRES

- banc d'essai de voiturettes : du lundi 6 juin au vendredi 10 juin à Naninne
- banc d'essai d'aides techniques nécessaires à la gestion de gestes quotidiens le 22 novembre à Tournai
- salon Autonomie – du 21 avril au 24 avril 2016
- PROJET SEPALE

En automne 2016, SAPASEP et SYNECO, Centre d'Expertise en Economie Sociale et Solidaire, ont obtenu une bourse (19.000€) pour étudier les possibilités d'accompagner les personnes atteintes de la sclérose en plaques et désireuses de monter un projet professionnel.

Le projet SEPALE intervient :

- pour sensibiliser les porteurs de projets à l'entrepreneuriat (collectif)
- Pour les aiguiller afin de déterminer s'ils:
 - Envisagent de reprendre ou de créer une entreprise ou une ASBL
 - Seul-e-s
 - avec un tiers
 - de se lancer comme indépendant complémentaire
 - de trouver un employeur proposant un poste adapté à la personne

Dans l'optique que l'emploi doit s'adapter à la personne et non la personne qui doit s'adapter à l'emploi.

La soirée « emploi » du 25 octobre dernier a permis de rassembler des « entrepreneurs » actifs et des personnes intéressées par la création d'une activité et/ou d'un retour à l'emploi. Par la suite, les participants à cette soirée ont été contactés et invités à se manifester pour une entrevue avec Monsieur CASSART Sébastien, économiste de SYNECO et un représentant SAPASEP. Ces entrevues permettent d'identifier le projet, d'évaluer les capacités du candidat et de monter un « business plan » ou de réorienter la personne. 8 candidats ont été ainsi rencontrés à ce jour et des premières démarches engagées (contact avec le médecin conseil, recherche des partenaires,...).

B. "BROCHURES"

Pas d'appel à projet en 2016 du CICAT (service aide matérielle de l'AVIQ) et par conséquent pas d'édition de nouvelles brochures.

C. MOVE



MOVE est un "club sportif" un peu particulier, puisqu'il prône la participation de personnes atteintes de sclérose en plaques à des activités physiques. C'est en s'associant à divers partenaires, que MOVE peut présenter régulièrement des activités diverses. MOVE est aujourd'hui reconnu par la FEMA (ADEPS)

EN 2015, L'EQUIPE MOVE A PROPOSE DE MULTIPLES ACTIVITES :

- 29 mai 2016 : 20km de Bruxelles, avec 60 participants dont 17 personnes atteintes de sclérose en plaques
- 11 juillet 2016 : vols en ULM et en hélicoptères à Buzet organisés par Accent Event - 60 participants
- Du 2 au 4 septembre 2016 : week-end résidentiel à Eupen avec COMOPSAIR – marche, trekking, escalade...
- 11 septembre : jogging de Namur
- Du 1^{er} au 2 octobre 2016 : week-end résidentiel dans les Ardennes (Champlon) – marche avec guide nature, visite du domaine de Mirwart



DES ACTIVITES RECURRENTES SE SONT TENUES EN 2016 :

- Un vendredi sur deux, de 10h à 12h au basic fit Drogenbos - cours de fitness
- Un vendredi sur deux, de 10h à 12h au basic fit de Nivelles – cours de fitness
- Les mardis de 11h à 12h marche nordique Parc de Bruxelles
- Cycles d’initiation à la marche nordique à Namur et à Mons.

MOVE concerne autant des personnes atteintes de sclérose en plaques que d'accompagnants, entourage ou personnes extérieures, dans une finalité d'inclusion.

	partenaires		personnes atteintes de SEP	accompagnants	TOTAL
20 kms de BXL	SOLVAY	2016	17	43	60
helico ULM	EVENT ASBL	2016	38	23	61
Eupen	COMOPSAIR	2016	13	6	19
Jogging de Namur		2016	4	9	13
WK Ardennes	province du Luxembourg	2016	14	15	29
fitness Bruxelles		2016	5		5
fitness Nivelles		2016	4		4
marche nordique Namur		2016	6		6
marche nordique Mons		2016	4	3	7

En 2016, MOVE a concerné **78** personnes atteintes de sclérose en plaques.

PARRAINER MOVE ?

ENGIE a soutenu les projets Move pour l'année 2016 en versant une somme de 10.000€ pour l'acquisition de deux hippocampes, des tee-shirts et d'une cinquième roue à placer sur une voiturette manuelle pour des balades et des courses. Merci à eux.



UN NOUVEAU SERVICE DE MISE EN PRÊT D'AIDES A LA MOBILITE POUR BOUGER

Olivier BERGER et son équipe de CIVADIS ont fait le don à MOVE d'un(e) hippocampe d'une valeur de 2.500€, somme par ailleurs obtenue lors de la remise des « MS AWARDS 2015 »(Ligue Nationale de la Sclérose en Plaques) pour avoir été entreprise citoyenne et inclusive.

Convaincu par le bienfait du mouvement pour des personnes atteintes de sclérose en plaques, Olivier BERGER permet ainsi à MOVE de mettre à disposition une aide à la mobilité pour de sorties en famille, en équipe, en groupe... et de pouvoir ainsi BOUGER.

Une bonne nouvelle en cache une autre ; un autre don de 10.000€ vient d'être obtenu par Anne-Cécile, « pousseuse » aux 20km de Bruxelles, auprès de son employeur ENGIE. D'autres aides à la mobilité vont permettre d'augmenter ce parc d'aides à la mobilité.

C'est l'asbl « P'tis Coups de Pouce » qui gèrera ce matériel (les modalités sont en cours d'élaboration).

6. PARTENARIAT AVEC LES SERVICES D'AIDE À LA VIE JOURNALIÈRE

*"Certaines personnes ayant un handicap physique très invalidant ont **besoin d'un tiers pour accomplir certaines activités indispensables de la vie quotidienne.***

*Afin de préserver le droit des personnes handicapées à mener une vie indépendante, il existe maintenant en Région wallonne des **quartiers d'habitations**, souvent à loyer modéré ("logements sociaux"), où quelques logements - maisons unifamiliales ou appartements - ont été aménagés pour accueillir des personnes handicapées physiques désirant vivre seules ou avec leur famille. Les conditions d'accès à ces logements sont fixées par les sociétés de logements propriétaires.*

***Dans un rayon de 500 mètres de ce logement se trouvent les locaux d'un "service A.V.J."** ou service d'aide à la vie journalière. Dans ces locaux se trouve du personnel prêt à intervenir 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, pour **aider** la personne à sa demande à effectuer des **actes de la vie quotidienne** dans le domaine des soins, de l'hygiène et de l'alimentation.*

***L'assistant A.V.J.** ne se substitue pas aux médecins, infirmiers(e)s, kinés, aides familiales ou sociétés de transport. Son **rôle est d'aider la personne à effectuer des activités** comme le lever, la toilette quotidienne, l'habillage, les transferts, la préparation courante et l'aide aux repas, etc.*

Les candidats demandeurs doivent nécessiter une aide aux actes de la vie journalière de minimum 7 heures et de maximum 30 heures par semaine. Pour mesurer ce besoin, la personne complète avec le service de son choix une échelle d'évaluation de l'aide nécessaire."

(https://www.awiph.be/integration/etre_accueilli/aide+vie+journaliere.html)

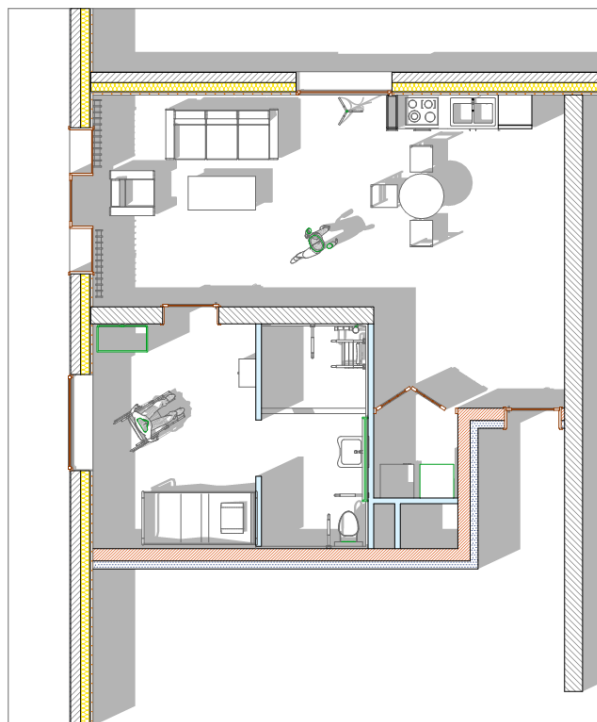
En Wallonie, 9 services sont répartis et desservent 126 candidats avec une subvention AWIPH. En région bruxelloise, il existe trois structures. De nombreuses personnes atteintes de sclérose en plaques bénéficient de ces formules d'hébergement et d'aide 24H/24H. La solution de logements disponibles dans un rayon de 500M est une difficulté bien réelle pour le maintien des agréments de certains services. D'autres services recherchent ce type de logement pour y développer des projets novateurs appelés "AVJ LIGHT" ou "AVJ MOBILE". Il s'agit de desservir des personnes plus éloignées de la cellule AVJ, non plus à la demande, mais de manière planifiée avec le bénéficiaire.

SAPASEP et la Ligue de la Sclérose en Plaques marquent leur intérêt pour ces formules d'hébergement, trop peu nombreuses pour le nombre de candidats demandeurs. La Ligue Belge de la Sclérose en Plaques est disposée à placer des fonds dans l'acquisition de biens immobiliers à proximité de cellules AVJ et de les mettre en location pour des personnes atteintes de sclérose en plaques présentant une situation de handicap importante. SAPASEP coordonne le projet et se charge d'étudier l'accessibilité des lieux.

EVOLUTION DES PROJETS DE PARTENARIAT :

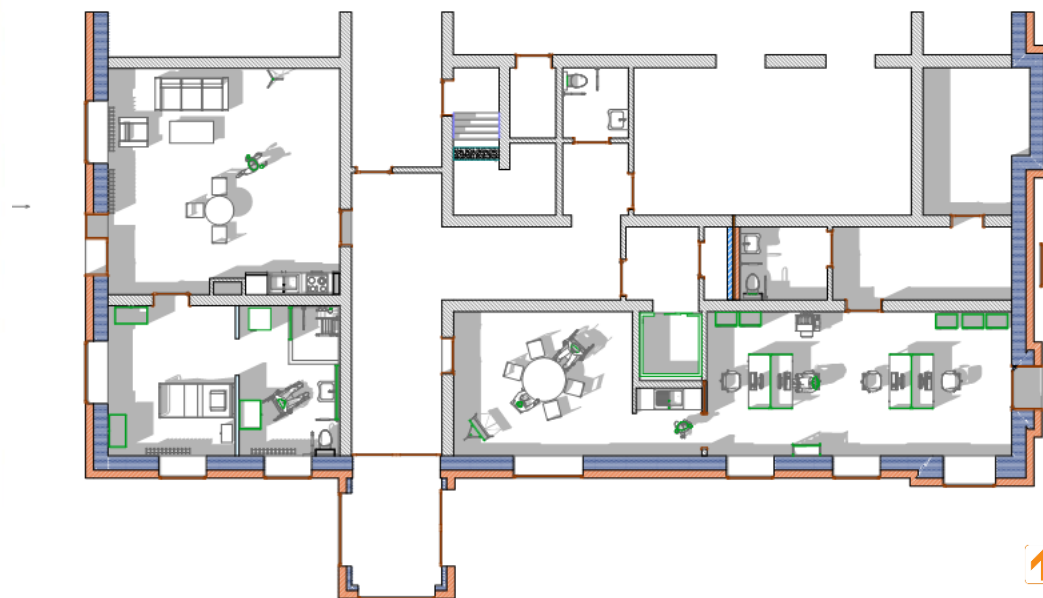
AVJ VERVIERS

Un projet de construction de logements, initié par la Ville de Verviers, verra le jour dès 2018 sur la plaine du Château Pelzer. Deux services AVJ liégeois envisagent d'étendre leur offre de service et leur zone d'intervention. La Ligue Belge de la Sclérose en Plaque et SAPASEP sont associés à ce projet, pour dans un premier temps, étudier l'accessibilité des lieux. Un premier appartement de 68M² est prévu pour une personne vivant seule et sera construit selon des normes d'accessibilité. Ce projet est mené en collaboration avec la Commission Subrégionale de l'AVIQ Verviers.



AVJ BERTRIX

Partenariat entre l'Administration Communale, le CPAS, l'asbl AVJ BERTRIX, la Ligue et SAPASEP pour l'aménagement d'un logement de +-65M² au sein d'un ancien couvent qui sera converti en Résidences Service pour 2018. Le comité du Luxembourg trouvera dans cet ensemble immobilier des bureaux pour son personnel et pour ses activités. Une crèche viendra également s'y implanter. L'ensemble constituera un environnement propice à la construction d'un tissu social. Les locaux devraient être mis en location à des prix "sociaux". AVJ Bertrix et SAPASEP contribuent à l'étude de l'accessibilité et à la mise en place du projet.



7. EQUIPE ET FORMATION DU PERSONNEL

En 2015, l'équipe SAPASEP était composée de 6 travailleurs pour un volume d'emploi total de 5 équivalents temps pleins, dont 4 temps pleins avec subvention APE.

- 1 directeur/ergothérapeute temps plein
- 4 ergothérapeutes (2 tps pleins et 1 à 1/2 tps)
- 1 assistant social (1/2 temps)
- 1 secrétaire temps plein.

En 2016, des formations techniques et des mises à niveau ont été régulières pour le personnel "ergothérapeutes", social et administratif.

formation de Jobcoach : l'approche des employeurs (FLORA)
troubles psychiatriques et sclérose en plaques (sécuriser la rencontre dans la relation d'accompagnement)
Formation au AIDES A LA MOBILITE
Formation AIDES AUX TRANSFERTS - HANDI MOVE
Formation AIDES AUX TRANSFERTS ET LITS - AKS BENELUX
traitements et sclérose en plaques : le point sur la recherche - Dr Jean-Pierre RIHOUX
présentation produites d'aides à la mobilité TA

8. UNE COLLABORATION ETROITE AVEC LA LIGUE BELGE DE LA SCLEROSE EN PLAQUES

Une complémentarité des services aux personnes atteintes de sclérose en plaques. Parmi ces activités communes, épinglons...

- MOVE** : cf. plus haut
- réunions bihebdomadaires avec le Groupe Logement, réunions d'équipe avec les travailleurs sociaux par province, formations communes, rubriques dans le journal La Clef, participations aux activités,...**
- gestion des domaines « Logement », « Move » et « emploi » sur le futur site internet de la Ligue – plusieurs réunions de travail**
- participation à l'organisation de la journée mondiale de la Sclérose en Plaques**

9. LA PARTICIPATION AUX COLLECTIFS DE TRAVAIL

De manière régulière ou épisodique, SAPASEP s'implique dans divers groupes de travail...

- **CAWAB** : collectif de 25 associations autour de l'accessibilité aux lieux publics
 - réunion mensuelle
 - pas de représentant à l'heure actuelle
- **ERGOJOB** : réseau au sein de l'AWIPH pour améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans le maintien de l'activité professionnelle
 - reconnaissance en 2015 de SAPASEP pour des missions d'étude de l'adaptation du poste de travail pour des personnes présentant un handicap physique
 - 4 réunions en 2016
 - participation à un marché public pour obtenir des missions de consultance de SAPASEP dans le cadre d'aménagement du poste de travail pour des personnes en situation de handicap présentant un déficit physique
- **groupe "aides matérielles"** :
 - regroupe ABMM, LIGUE PARKINSON, ABP et LBSP-SAPASEP

- appui de la procédure de recours auprès du Conseil d'Etat contre l'arrêté de la Région Wallonne en matière d'aide individuelle
- **FISSAAJ** : rencontres mensuelles
- **ASAH** : introduction d'une candidature à l'association des services d'accompagnement
- **AEB** : association des ergothérapeutes belges
- **CHRONICCARE** :

Le 2 février 2016, les ministres de la Santé publique des entités fédérées et de l'autorité fédérale ont présenté leur vision des Soins intégrés pour les malades chroniques qui se concrétisera sous la forme de projets-pilotes visant le développement de soins intégrés. Dans ce cadre, les différentes autorités, en collaboration avec les acteurs de terrain, ont préparé un guide pour les projets-pilotes 'Soins intégrés' visant à accompagner les prestataires de soins qui seraient intéressés à développer un tel projet. Le guide est le résultat d'un processus de co-création entre les autorités et les acteurs de terrain. Les aspects de contenu de ce guide ont été testés via une enquête online et lors de tables rondes.

A cette occasion, l'appel à candidature pour des projets-pilotes a été lancé.

La ministre fédérale de la Santé publique, Maggie De Block, et ses homologues des entités fédérées ont sélectionné vingt projets pilotes concernant les soins intégrés en faveur des malades chroniques. Voici le lien vers la liste des vingt projets sélectionnés (link is external). Les vingt candidats projets pilotes ont entamé la phase de conceptualisation. Leur but est de développer un plan d'action locorégional.

SAPASEP et la Ligue de la Sclérose en Plaques communauté française participe activement au développement de deux projets :

1. Dispositif interdisciplinaire de prise en charge des patients souffrant d'un handicap neurologique dans la région du Centre - province du Hainaut: La Louvière, Morlanwez, Binche

Description :

- viser l'exhaustivité des soins mais aussi d'une approche non médicale de la santé et de la parole des usagers de la santé présents dès le départ.
- Intégrer la participation du patient au-delà du concept de soin au sens du « cure » pour viser le mieux-être.

2. Chronic Care and Cure for Health (3C4H) - Province Liège: Liège, Huy et Waremme

Les bénéfices escomptés sont d'améliorer la qualité de vie de chaque patient et de son entourage dans la zone visée et d'accroître la qualité des soins et l'efficacité de la prise en charge. La mise en commun des ressources disponibles, la coordination des séquences et la répartition des tâches devraient engendrer une économie de moyens, qui seront réutilisables pour d'autres actions et initiatives au sein du consortium. Les démarches seront envisagées sur une base consensuelle avec l'ensemble des partenaires, puis testées et évaluées de manière continue sur base d'indicateurs. Ceux-ci seront régulièrement revus et analysés afin de dégager d'éventuelles pistes d'amélioration, en fonction de l'évolution des besoins des patients visés et des ressources disponibles (développement d'une culture de qualité et d'une collaboration transversale et transmurale).

Groupe cible : le projet 3C4H cible tous les patients atteints d'une maladie chronique et qui présentent une perte d'autonomie ou d'indépendance, attestée sur la base de l'outil BelRAI Screener. Cet instrument comporte 5 modules qui évaluent : le niveau d'activités instrumentales de la vie quotidienne;

- le niveau d'activités de la vie quotidienne;
- les troubles cognitifs;
- les troubles psychiques et enfin
- les troubles du comportement

Chaque patient pour lequel, en plus du statut de malade chronique, au moins un des 5 modules de l'outil sera positif sera inclus dans le groupe cible.

Plusieurs réunions et moments d'intervention ont eu lieu dans ce cadre.

<https://www.health.belgium.be/fr/sante/organisation-des-soins-de-sante/reseaux-de-soins/maladies-chroniques/soins-integres-en-faveur#ProjetsPilotes>

10. PROJETS 2017

L'année 2017 sera marquée par divers projets au sein du service d'accompagnement. Ceux-ci seront menés en équipe, en concertation avec les bénéficiaires, mais aussi avec La Ligue de la Sclérose en Plaques, dans le but de constituer une offre complémentaire de services.

Ces projets répondent à toute une série d'interpellations du bénéficiaire, mais aussi du travailleur de terrain, qui fait remonter son expertise vers le service. Les thématiques sont débattues en équipe lors de réunions mensuelles, mais également lors de journées « chantiers ». Ainsi, durant l'année 2017, le service d'accompagnement poursuivra les projets suivants :

ACTIONS INDIVIDUELLES :

- accompagnement individuel de 50 personnes dans le cadre de l'agrément AWIPH
- suivi d'environ 300 demandes de conseils en aide matérielle et aménagement de logement
- développement du projet « jobcoaching »
- motivation des dossiers de demandes d'aides financières lors des réunions du Groupe Logement de la LBSP (bihebdomadaires)

ACTIONS COLLECTIVES :

- du 6 au 10 mars : banc d'essai de voiturettes au centre de rencontre de Naninne – ouvert à toutes personnes en situation de handicap et à tous professionnels
- 13 septembre 2017 : banc d'essai adaptations voitures à Hannut

MOVE :

- poursuite des activités en province
- cycles de formation à la Marche nordique à Namur du 2 mai au 6 juin et dans le Hainaut du 27 mai au 24 juin (5 cours d'initiation)
- Trail des Cisterciens à Tangissart – initiation marche nordique – dimanche 7 mai 2017

- 20 km de Bruxelles – dimanche 28/05/2017 – **110 participants**
- courses relais Koekelberg – dimanche 11/06/17
- balade en communauté germanophone – samedi 17 juin 2017
- sauts en parachute le 15 juillet 2017
- ascension du Mont Ventoux COMOPSAIR du 28 septembre au 1ere octobre 2017

Actions de parrainage :

- parrainage de coureurs aux 20km de Bruxelles (compteur en ligne sur le site) ;
- trail des Cisterciens

EDUCATION A LA SANTE :

- Evolution du site internet (hébergé par La Ligue de la Sclérose en Plaques) pour SAPASEP et MOVE

ACTIONS "PROFESSIONNALISANTES" :

- formation pôle 2 du personnel (subvention AWIPH) : poursuite de la formation « sécuriser la relation d'aide »
- formations individuelles
- formations "techniques" pour le personnel "ergo"
- entretien d'évolution entre le personnel et la direction
- "chantiers" de travail
- évolution de la gestion informatisée des dossiers et du temps :
 - mise en réseau "externe" de la banque de données créée par Gérard DENIL
 - connexion entre les banques de données du service social de la LBSP, de la gestion du personnel et de SAPASEP pour une simplification administrative
 - numérisation de la documentation "ergo", des photos de réalisations, de catalogues, de tarifs,... consultables à distance à l'aide de tablettes

- établissement d'un code éthique pour la gestion des données et la protection de la vie privée
- accompagnement de stages et TFE pour étudiants en ergothérapie :
 - 2 étudiantes en ergothérapie de la Haute Ecole Léonard de Vinci (Parnasse) pour l'année scolaire 2016-2017
 - 1 étudiant en ergothérapie (Haute Ecole Vézale – Liège) pour l'année scolaire 2016-2017 (période mai et juin)

- ACTIONS MANAGEMENT :**
 - comité de Direction
 - suivant la décision de la Région Wallonne, engagement d'un ergothérapeute à temps plein au second semestre 2015
 - supervision/coaching de la Direction.

Ces projets sont fonction des moyens financiers et humains disponibles. Ils feront l'objet d'une évaluation, afin d'apprécier le juste rapport entre l'investissement et le résultat. Le bénéficiaire et l'équipe participent à ces bilans.

11. BILANS FINANCIERS 2016 ET BUDGETS 2017

CHARGES								PRODUITS								
	Budget 2016		Résultat 31/12/2016			Budget 2017				Budget 2016		Résultat 31/12/2016			Budget 2017	
610 CHARGES LOCATIVES	11.000	2,74%	11.589	105%	2,95%	11.760	2,87%	73 COTISATION DONS LEGS	349.300	86,90%	341.268	98%	86,75%	258.032,00	79,52%	
611 ENT. ET REP.	7.250	1,80%	4.842	67%	1,23%	6.250	1,52%	dons			3.422					
entretien	0							don annuel LBSP	100.000		77.200					
maintenance inform.	7.000		4.727	68%		6.000		subsidés, subventions	1.800		7.655	425%		7.400,00		
entretien salle démo	250		115	46%		250		subs. Invest. Engie			2.732			2.732,00		
612 FRAIS PERM./INF.	9.500	2,36%	9.122	96%	2,32%	10.850	2,65%	subsidés AWIPH	205.000		207.023	101%		205.000,00		
petit amén. Intérieur	1.000		61	6%		1.000		réd. ONSS employeur	42.500		43.236			42.900,00		
petit matériel	500		2	0%		500		740 AUTRES PRODUITS	52.100	12,96%	51.989	100%	13,22%	66.350,00	20,45%	
téléphone	3.500		4.236	121%		4.100		subvention APE	42.000		34.876	83%		35.000,00		
poste	2.000		2.059	103%		2.500		salaire garanti Fortis AG								
imprimé/fourniture	2.500		2.764	111%		2.750		crédit précepte sect. privé	2.000		590	30%		2.200,00		
613 RETRIBUTION TIERS	34.350	8,55%	36.809	107%	9,36%	35.050	8,55%	subvention FEMA, Adeps	1.500		419	28%		1.700,00		
assurances	750		486	65%		500		part. groupes de travail	100		919	919%		100,00		
formations reçues	3.000		2.214	74%		3.000		part. activité Move	1.500		2.065	138%		4.550,00		
Activité Move	3.500		7.481	214%		3.500		sponsoring AWIPH et aut	5.000		5.716	114%		5.000,00		
déplacements	20.000		23.149	116%		20.000		FSM Mirabel			7.404			17.800,00		
honoraires réviseur	1.350		1.418	105%		1.400		75 PRODUITS FINANCIERS	550	0,14%	134	24%	0,03%	100,00	0,03%	
honoraires	3.000					3.400		76 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0,00%			0,00%		0	
frais de gestion (SS)	1.500		1.766	118%		2.000		TOTAL	401.950	100,00%	393.391	98%	100,00%	324.482,00	100,00%	
public. légales	250		205	82%		250										
congrès	1.000		90	9%		1.000		RESULTAT DE L'EXERCICE	135		0			-85.663,00		
614 ANNONCES, DOC.	550	0,14%	928	169%	0,24%	1.300	0,32%									
annonce et abonn.	550		788	143%		800										
cadeaux pers., ...			140			500										
619 ANIMATIONS/ACTIVIT	9.250	2,30%	2.630	28%	0,67%	8.750	2,13%									
activités	3.000		2.377	79%		3.000										
publications (brochur	5.250			0%		5.250										
matériel didactique	1.000		253	25%		500										
620 PERSONNEL	321.500	80,01%	317.207	99%	80,63%	326.135	79,52%									
630 AMORTISSEMENTS	8.066	2,01%	9.939	123%	2,53%	9.700	2,37%									
633 RED. VALEURS							0,00%									
640 AUTRES CHARGES	0	0,00%	20		0,01%		0,00%									
650 CHARGES DES DETTES	350	0,09%	305	87%	0,08%	350	0,09%									
66 CHARGES EXCEPTION.	0	0,00%			0,00%		0,00%									
TOTAL	401.816	100,00%	393.391	98%	100,00%	410.145	100,00%									

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ATTEINTES DE SCLEROSE EN PLAQUES**

Forme juridique: Association sans but lucratif

Adresse: Rue des Linottes(NN) N°: 6 Boîte:

Code postal: 5100 Commune: NANINNE

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Liège, division Namur

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE0473724541

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 19-07-2016

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale* du 19-04-2017

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2016 au 31-12-2016

Exercice précédent du 01-01-2015 au 31-12-2015

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A-asbl 5.1.1, A-asbl 5.1.3, A-asbl 5.2.1, A-asbl 5.2.2, A-asbl 5.2.3, A-asbl 5.3, A-asbl 5.4, A-asbl 5.6, A-asbl 5.7, A-asbl 8

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant du représentant en Belgique de l'association étrangère

GERARD Jean

rue du Bois d'Ausse 55
5330 SART-BERNARD
BELGIQUE

BIASON Marie-Thérèse

rue du Samson 11
5300 THON
BELGIQUE

DE WASSEIGE Jean

rue du Rivage 40
5100 DAVE

BELGIQUE

GILLARD Patricia

avenue Herbofin 11
6800 LIBRAMONT
BELGIQUE

Président du Conseil d'Administration

LEBRUN Michel

rue de la Gare 57
6890 VILLANCE
BELGIQUE

LONFILS Bernard

av. des Sept Bonniers 202
1190 BRUXELLES
BELGIQUE

Vice-président du Conseil d'Administration

OPDEBEECK Yves

Avenue Charles Woeste 182/7
1090 JETTE
BELGIQUE

JODOGNE Claire

Grand Enclos 11
4171 POULSEUR
BELGIQUE

MALENGREUX Bernard

Ronheuville 9A
4570 MARCHIN
BELGIQUE

Soc. Civ. PRL DGST & PARTNERS (B00288)

BE 0458.736.952
avenue E. Van Becelaere 27A
1170 BRUXELLES
BELGIQUE

Représenté directement ou indirectement
par:

SOHET Pierre

* Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

N°

BE0473724541

A-asbl 1.2

MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives:

- Dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:

- A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
- B. L'établissement des comptes annuels,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

- Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

BILAN APRES RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	16.025	14.085
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21		
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	16.025	14.085
Terrains et constructions		22		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91		
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23	3.696	3.903
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231	3.696	3.903
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24	12.329	10.182
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241		
Autres		242	12.329	10.182
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261		
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	117.441	106.309
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	80.205	53.913
Créances commerciales		40	3.005	84
Autres créances		41	77.200	53.829
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415		53.829
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53	26.678	43.576
Valeurs disponibles		54/58	6.765	4.196
Comptes de régularisation		490/1	3.793	4.624
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	133.466	120.394

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL			74.026	68.563
Fonds de l'association ou de la fondation		10/15		
Patrimoine de départ		10	-19.739	-19.739
Moyens permanents		100	-19.739	-19.739
		101		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés	5.3	13		
Résultat positif (néгатif) reporté	(+)(-)	14	88.302	88.302
Subsides en capital		15	5.463	
		16		
PROVISIONS	5.3	160/5		
Provisions pour risques et charges		168		
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		17/49	<u>59.440</u>	<u>51.831</u>
DETTES		17	2.968	3.714
Dettes à plus d'un an	5.4	170/4		
Dettes financières		172/3		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		174/0		
Autres emprunts		175		
Dettes commerciales		176	2.968	3.714
Acomptes reçus sur commandes		179		
Autres dettes		1790		
Productives d'intérêts		1791	2.968	3.714
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1792		
Cautionnements reçus en numéraire		42/48	53.904	47.417
Dettes à un an au plus	5.4	42		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		43		
Dettes financières		430/8		
Etablissements de crédit		439	2.789	2.503
Autres emprunts		44	2.789	2.503
Dettes commerciales		440/4		
Fournisseurs		441		
Effets à payer		46		
Acomptes reçus sur commandes		45	45.588	42.328
Dettes fiscales, salariales et sociales		450/3	3.867	
Impôts		454/9	41.721	42.328
Rémunérations et charges sociales		45	5.527	2.586
Dettes diverses		480/8		
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire		4890	5.527	
Autres dettes productives d'intérêts		4891		2.586
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		492/3	2.568	700
Comptes de régularisation				
TOTAL DU PASSIF		10/49	133.466	120.394

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation		9900	327.337	287.187
Ventes et prestations	(+)/(-)	70/74		
Chiffre d'affaires		70		
Cotisations, dons, legs et subsides		73		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	317.207	282.725
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	9.939	6.628
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales:				
dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		-2.045
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		88
Autres charges d'exploitation		640/8	20	
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Résultat positif (néгатif) d'exploitation	(+)/(-)	9901	171	-209
Produits financiers		75	134	344
Charges financières		65	305	135
Résultat positif (néгатif) courant	(+)/(-)	9902	0	0
Produits exceptionnels		76		
Charges exceptionnelles		66		
Résultat positif (néгатif) de l'exercice	(+)/(-)	9904		